



Numéro thématique Santé des voyageurs et recommandations sanitaires 2005

Éditorial

Selon les derniers chiffres disponibles (2003), les Français font 16 millions de séjours dans un pays étranger chaque année, dont la moitié vers les pays tropicaux. Le développement des voyages pour des raisons familiales, professionnelles ou touristiques s'est considérablement accéléré au cours des 20 dernières années.

Les Recommandations sanitaires aux voyageurs ont donc une utilité grandissante... Elles ont vocation à aider les praticiens de terrain dans les conseils donnés à leurs consultants qui entreprennent un voyage, en particulier dans les pays à forte endémie de maladies transmissibles telles que le paludisme. Ces recommandations sont destinées en priorité aux médecins généralistes, aux pédiatres, aux médecins du travail, aux médecins des Centres de vaccination et de PMI ou à d'autres professionnels de santé, notamment les pharmaciens.

Les Recommandations sanitaires aux voyageurs sont disponibles sur le site du ministère de la Santé et du ministère des Affaires étrangères et largement diffusées mais elles sont aussi devenues un rendez-vous régulier entre le BEH et ses lecteurs. Pour la première fois, dans ce numéro, il a semblé important de mieux situer le contexte de la santé des voyageurs en accompagnant les recommandations officielles par deux articles scientifiques faisant le point sur des aspects particuliers. Le premier fait une revue de la littérature sur l'épidémiologie des pathologies au cours des voyages et souligne que les risques graves sont plus le fait de l'âge des voyageurs (accidents cardio-vasculaires), des loisirs (noyades...) et des modes de transport que des maladies infectieuses (Caumes), le deuxième traite de la question spécifique de l'évolution de la chimiosensibilité du paludisme d'importation et montre l'augmentation de la proportion de souches bi-résistantes (D'Ortenzio et coll.)

Ces deux articles sont signés par des membres du Comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation (CMVI). Le CMVI, groupe de travail permanent émanant du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et coordonné par la Direction générale de la santé (DGS), élabore chaque année les recommandations sanitaires aux voyageurs. Il comprend une vingtaine d'experts, souvent des spécialistes en maladies tropicales et d'importation (composition page 125).

Au-delà de l'élaboration des recommandations pour les voyageurs en fonction des données épidémiologiques et des connaissances actualisées en matière de prévention, le CMVI a pour missions de suivre les évolutions en matière de pathologies liées aux voyages, d'élaborer des recommandations pour éviter l'importation de maladies infectieuses et d'informer la DGS d'épidémies survenant à l'étranger dont il aurait connaissance. Le CMVI s'appuie sur les données épidémiologiques fournies par les Centres nationaux de référence notamment ceux du paludisme, l'Institut de veille sanitaire, l'Organisation mondiale de la santé et par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé pour ce qui concerne l'efficacité des médicaments et la pharmacovigilance.

Il émet des rapports d'expertise et des recommandations qui sont soumis à l'approbation du Conseil supérieur d'hygiène publique de France pour devenir, une fois validés, des avis techniques officiels.

Ces dernières années, notre groupe a plus particulièrement travaillé sur les points suivants :

- l'évolution de la chimiorésistance de *Plasmodium falciparum* aux antipaludiques, la place des nouveaux médicaments anti-malariaux, des nouveaux répulsifs anti-vectoriels ;
- les critères à proposer pour l'agrément des Centres de vaccinations contre la fièvre jaune et de conseils aux voyageurs (en métropole, en Guyane, pour le service de santé des armées....) ;
- les recommandations révisées pour la désinsectisation des aéronefs afin de prévenir l'introduction en métropole des moustiques vecteurs du paludisme et de la dengue (contrôle sanitaire aux frontières) ;
- la vaccination anti-méningococcique et les zones géographiques d'extension du méningocoque W135 ;
- la vaccination contre l'hépatite A pour les enfants voyageurs ;
- la place de la vaccination par voie orale contre le choléra ;
- la vaccination contre la grippe des voyageurs.

Dans les mois à venir, le CMVI restera particulièrement vigilant sur les problèmes de paludisme et de chimiorésistances ainsi que sur toutes les maladies émergentes et nouvelles situations épidémiologiques et tiendra compte de la nouvelle révision du Règlement sanitaire international adoptée en mai 2005 par l'Assemblée mondiale de la santé. Il veillera aussi à adapter ses messages au grand public et à les intégrer dans une approche plus globale d'éducation pour la santé afin que les Recommandations sanitaires aux voyageurs puissent être diffusées plus largement et atteindre un public plus large, notamment les voyageurs ayant peu de contacts avec le système de prévention et de soins.

Martin Danis
CHU Pitié Salpêtrière,
président du CMVI

Bernard Faliu
Direction générale de la santé,
coordinateur du CMVI

SOMMAIRE

Recommandations sanitaires pour les voyageurs 2005	p. 118
Épidémiologie des pathologies au cours des voyages, revue de la littérature	p. 125
Évolution de la chimiosensibilité du paludisme d'importation en France en 2003-2004	p. 127